AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-5-91129226



STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 - BORGO -
☎ 95.36.05.70



EDITION CORSE

* L'abonnement 1990 se termine avec ce bulletin.

* Pour vous réabonner, renvoyer le formulaire ci-dessous dûment complété à :

Service Régional de la Protection des Végétaux
Station d'Avertissements Agricoles
Ancienne Conserverie de Casamozza
20290 LUCCIANA

* Joignez à votre envoi un chèque de **150,00 F** pour un abonnement simple ou **120,00 F** pour une commande de plus de 10 abonnés.

Libellez le chèque à l'ordre du **Régisseur de Recettes de la D.R.A.F. - AJACCIO-**

- Abonnement **1991** - au bulletin d'Avertissements Agricoles -
EDITION CORSE

Nom :
Prénom :
Adresse complète : Tél. :

ACTIVITES PRINCIPALES

VIGNE Oui Non

ARBORICULTURE

AGRUMES Oui Non

Pêchers	Oui	Non
Pruniers	Oui	Non
Amandiers	Oui	Non

Barrer d'une X les réponses inutiles

OBSERVATIONS

P15

Directeur-Gérant : J.C. COQUET Régisseur de Recettes CPPAP N° 1769 - AD G7 39 - 9633

FONGICIDE ANTI - MILDIOU

LES PENETRANTS

Matières actives	Spécialités	Dose/ha*	Coût/ha F. HT**	Black rot	Rougeot	Propriétés - Conditions d'utilisation
cymoxanil + mancozèbe	Fulvax 2000	2 Kg	180,0	0	0	Le cymoxanil pénètre dans les organes traités et présente un effet curatif de 2 à 4 jours après contamination selon la durée d'incubation.
	Rémiltine pépite	3 Kg	183,9	0	0	
cymoxanil + mancozèbe + cuivre	Fulvax C 2000	5 Kg	200,0	N	N	
	Rémiltine cuivre pépite	3 Kg	204,0	N	N	
	Milto cuivre	6 Kg	192,0	N	N	
cymoxanil + métirame de zinc	Aviso G	2,5 Kg	176,3	0	N	Cadence de traitements : 10 à 12 jours en conditions normales de pression de la maladie.
cymoxanil + métirame de zinc + cuivre	Aviso Cup	2,5 Kg	197,5	0	0	
cymoxanil + folpel + mancozèbe	Rémiltine F pépite	2 Kg	192,0	N	N	
cymoxanil + zinèbe + folpel	Novofix F activé	2,5 Kg	190,0	N	N	
cymoxanil + folpel + zinèbe + cuivre	Cuprofix F activé	5 Kg	222,0	N	N	Elle peut être réduite à 8 jours en présence de risques Mildiou exceptionnels durant une période de croissance active de la vigne.
cymoxanil + zinèbe + cuivre	Cuprofix CZ activé	5 Kg	182,5	N	N	
cymoxanil + folpel	Sygan S	2,5 l	191,3	N	N	
	Antéor Flo	3 Kg	179,1	N	N	
cymoxanil + folpel + cuivre	Syphal S	2,5 l	200,3	N	N	
	Antéor C3	3 Kg	196,2	N	N	
cymoxanil + propinèbe	Diamétan	2,5 Kg	162,5	N	N	
cymoxanil + propinèbe + triadiméfon	Diamétan B (1)	2,5 Kg	217,5	0	N	
cymoxanil + folpel + chlorotalonil	Vignor 2	2 l	170,6	N	N	
cymoxanil + cuivre	Copral	7,5 Kg	187,5	N	N	

P16

LES SYSTEMIQUES

Matières actives	Spécialités	Dose/ha	Coût/ha F. HT**	Black rot	Rougeot	Propriétés et conditions d'utilisation	
phoséthyl Al + mancozèbe	Rhodax M	4 kg	206,0	0	N	Ces spécialités ne sont pas concernées par le phénomène de résistance.	Les matières actives systémiques pénètrent dans la plante et sont véhiculées par la sève ce qui assure la protection des organes formés après le traitement.
phoséthyl Al + folpel	Mikal	4 kg	223,2	N	N		
phoséthyl Al + folpel + cymoxanil	Valiant	3 kg	243,3	N	N		
phoséthyl Al + folpel + fénarimol	Alliance (1)	4 kg	320,0	N	N		
métalaxyl + folpel	Acylon Super Flo	4,5 l	239,0	N	N	Ces spécialités à base d'anilides sont concernées par le phénomène de résistance.	Cadence d'applications : tous les 14 jours ; en période de risques exceptionnels et de croissance active de la vigne, elle sera réduite à 12 jours.
	Acylon Soludose	2,5 Kg	-	N	N		
ofurace + folpel	Caltan LM	2,5 l	204,8	N	N		
	Vamin LM	2,5 l	204,8	N	N	Afin de préserver leurs potentialités anti-mildiou, il doit être employé selon les règles suivantes : - Trois traitements au maximum par an. - Proscrire les applications du type rattrapage et toutes applications en pépinières. - Les utiliser durant la période de croissance active de la vigne.	
bénalaxyl + folpel	Tairel F liquide	2,5 l	192,5	N	0		
	Tairel F	2,4 Kg	175,2	N	0		
benalaxyl + mancozèbe	Tairel M	2,5 kg	175,2	0	0		
oxadixyl + cymoxanil + mancozèbe	Pulsan pépite	2,5 kg	259,0	N	N		
oxadixyl + cymoxanil + folpel	Sirdate S	2,5 l	259,0	N	N		

* doses exprimées en g. de matière active ou en Kg ou l de spécialités commerciales.

** Source = Le coût des fournitures en viticulture - 20ème édition ITV-CA.

N : Non homologué

O : Homologué

(1) Homologué sur oïdium.